

ACCÈS HUMANITAIRE

De quoi s'agit-il ?

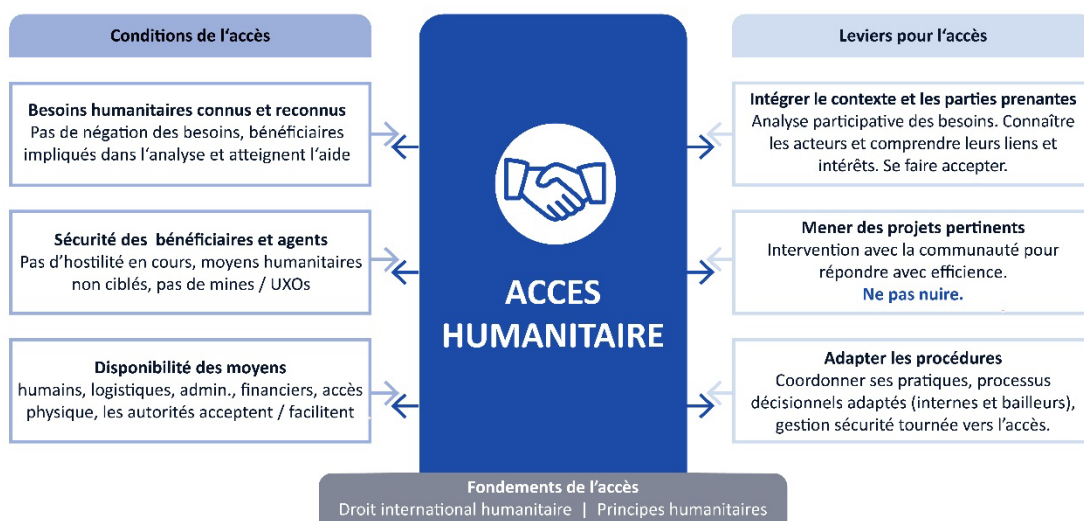
L'accès humanitaire renvoie à une double idée comprenant :

- La capacité des acteurs humanitaires à fournir une aide aux populations dans le besoin
- L'accès des populations affectées à l'assistance et aux services.

L'accès humanitaire complet et sans entrave est une condition préalable essentielle à une action humanitaire efficace, en particulier dans les situations de conflit armé, mais aussi dans le contexte de catastrophes naturelles ou de troubles civils. Lorsqu'il est restreint, les organisations humanitaires ont le devoir de mener des actions indépendantes et coordonnées pour défendre l'accès aux populations affectées.

Nous proposons ici deux approches pour résumer les principales composantes de l'accès humanitaire.

Conditions d'accès et leviers pour l'améliorer



Facteurs contraignants et aidant¹

Cette matrice peut notamment être utilisée pour analyser une situation où l'accès humanitaire n'est pas suffisant.

¹ Source : Exploring Humanitarian Law (EHL), ICRC.

Facteurs contraignants	Facteurs aidants
INTERNE	
Politiques de sécurité interne restrictives qui dissuadent ou empêchent les équipes d'accéder aux plus démunies.	Règles et procédures de sécurité organisationnelles efficaces qui assurent la sécurité du personnel tout en facilitant l'accès humanitaire.
Politiques internes non réactives (en matière de logistique ou de trésorerie par exemple).	Prise de décision interne et affectation des ressources rapides et efficaces.
Compréhension des besoins incohérente entre les bénéficiaires, les acteurs humanitaires et les autorités civiles.	Attentes claires des populations, des autorités bénéficiaires, et des organisations humanitaires.
Acceptation insuffisante des ONG, du projet ou de certains comportements.	Les travailleurs et les organisations humanitaires sont bien connus et acceptés par toutes les parties prenantes.
L'historique de l'organisation (partenariats, incidents, projets) engendre une mauvaise réputation.	Projets antérieurs réussis/ présence historique appréciée de l'organisation dans la zone.
historique dans la région (partenariats, incidents, projets).	
Manque de compréhension du contexte (culture, analyse des acteurs).	Les liens et les intérêts entre les acteurs locaux sont connus. Les acteurs de l'aide sont acceptés.
Processus peu ou pas assez participatif à tous les stades du cycle du projet.	Les communautés sont impliquées à toutes les étapes du projet pour une réponse efficace aux besoins.
EXTERNE	
Le cadre légal, y compris les politiques de lutte contre le terrorisme (lois nationales, politiques des donateurs), empêchent/restreignent les ONG de coopérer avec certains acteurs.	Le plaidoyer et la sensibilisation aux niveaux national et international permettent une compréhension mutuelle des besoins des ONG en matière de neutralité et de création de relations avec toutes les parties.
Négation de l'existence de besoins humanitaires par les autorités.	Reconnaissance des besoins humanitaires et soutien des autorités et d'autres acteurs ayant un contrôle ou une influence sur l'accès.
Restriction de la circulation des agences, du personnel ou des biens humanitaires dans le pays affecté ; processus bureaucratiques complexes, peu clairs et fastidieux.	Peu d'obstacles bureaucratiques et facilement accessibles/applicables pour les agences humanitaires.
Opérations militaires et hostilités en cours entravant les opérations humanitaires.	Pas ou peu de restrictions de la part des autorités militaires et/ou des groupes armés pour accéder aux populations touchées par le conflit et/ou pour que les populations touchées par le conflit aient accès à l'aide (y compris de bonnes relations avec les acteurs militaires le long de l'itinéraire/à l'arrivée).
Violence à l'encontre du personnel, des biens et des installations humanitaires.	Un environnement physique relativement sûr.
Présence de mines et de munitions non explosées	Un environnement physique relativement sûr.
Défis environnementaux comprenant : météo, accès physique et faiblesse des infrastructures.	Des ressources internes et une capacité logistique suffisantes pour surmonter les défis environnementaux.
Restrictions ou obstacles à l'accès des personnes dans le besoin aux biens et services essentiels.	Restrictions imposées par les autorités à l'accès des personnes dans le besoin pour accéder aux biens et services essentiels.
Manque de moyens (financement, logistique, ressources humaines).	Des moyens appropriés sont disponibles (disponibilité locale, financement propre/des donateurs suffisant).

-
- Plusieurs leviers sont à votre disposition pour améliorer l'accès et la protection.
 - Une compréhension approfondie des besoins des acteurs locaux et la mise en œuvre de projets de qualité sont essentiels.
-